



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

climat

Question écrite n° 59233

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les préconisations du rapport « L'adaptation de la France au changement climatique mondial » du Conseil économique, social et environnemental. Le CESE propose que les projections de référence et les cartes de vulnérabilités face aux changements climatiques soient intégrées dans les documents de planification. Ces références climatiques et les études de vulnérabilité devraient être accessibles à tous. Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

Texte de la réponse

La mesure phare de la fiche information du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) publié en 2011 consiste à développer un site de référence pour diffuser les informations scientifiques issues de la recherche sur le climat. Depuis l'ouverture au grand public du portail Driasles futurs du climat, les projections climatiques de référence sont disponibles. Il s'appuie sur une équipe multi-partenaires dont la direction de la climatologie de Météo-France assure la coordination du service et sa mise en oeuvre technique. Driasles futurs du climat a pour vocation de mettre à disposition des projections climatiques régionalisées réalisées dans les laboratoires français de modélisation du climat (IPSL, CERFACS, CNRM-GAME), ainsi qu'une expertise scientifique dans l'utilisation des outils et l'analyse des résultats. Début juillet, lors de la présentation de la stratégie nationale de gestion des risques inondation, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a rappelé qu'il ne faut plus subir mais anticiper et s'organiser. De manière à pouvoir répondre à ce précepte, le ministère a mis en place un portail d'information sur les risques naturels et technologiques appelé Géorisques, qui met à la disposition du public, des documents synthétiques sur les risques, et permet la consultation de données cartographiques sur les risques. Cette application a été développée avec l'aide du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), et permet de faciliter l'utilisation et le partage des données et des informations cartographiques sur les risques pour tous les publics. Ce portail vient compléter celui de l'Observatoire national des risques naturels qui permet aux professionnels et aux particuliers, un accès facile aux données relatives aux risques naturels produites par les organismes oeuvrant en France pour une meilleure connaissance de ces phénomènes et de leurs impacts. Destiné dans un premier temps aux professionnels de la connaissance, de la gestion et de la prévention des risques naturels (collectivités, chercheurs, bureaux d'études, associations de prévention ou de sinistrés, etc.), ce portail présente l'ensemble des données disponibles sur les risques naturels et sur les sinistres assurés en France. Un volet destiné au grand public est disponible depuis fin 2013. Cependant, il convient de noter que certaines études de vulnérabilité, qui s'appuient sur les bases de données citées en amont, ont été effectuées de manière régionale et restent actuellement hors du périmètre de ce ministère.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59233

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5738

Réponse publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6715